



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Savoie

Guide d'entrée en classe de 6^{ème} pour les parents

Enfants scolarisés dans une école publique



Préparer la rentrée de son enfant au collège en 6^e

Madame, Monsieur, parent d'élève,

Le passage en classe de 6^e constitue un moment fort de la scolarité de votre enfant. Le guide d'entrée en classe de 6^e vous apportera les informations essentielles vous permettant de mieux comprendre la procédure d'affectation au collège.

Je vous invite à conserver ce guide tout au long de l'année afin de pouvoir vous y référer et préparer au mieux la rentrée.

Vous pouvez également solliciter le directeur d'école de votre enfant, qui est votre interlocuteur de proximité, pour vous accompagner dans vos démarches. Il dispose de l'ensemble des informations dont vous êtes susceptibles d'avoir besoin pour inscrire votre enfant.

Vous trouverez ci-dessous quelques notions et principes qui vous permettront de mieux comprendre les procédures d'affectation.

Sectorisation : les élèves sont scolarisés dans les collèges publics en fonction de leur lieu de résidence et sur la base d'une carte départementale définie par le Conseil Départemental.

Affectation : L'affectation est une décision administrative qui autorise l'inscription de votre enfant dans le collège indiqué. Elle est formalisée par une notification.

Inscription : Dès réception de la notification d'affectation, vous devez contacter le collège indiqué afin de procéder aux formalités d'inscription. Cette étape essentielle finalise la procédure et garantit que votre enfant a bien une place au sein du collège.

Sommaire

MARS : Vérification des adresses et de la sectorisation	4
Comment est déterminé mon collège de secteur ?	4
AVRIL : Recueil des vœux d'affectation.....	5
1. Je souhaite que mon enfant soit affecté dans son collège public de secteur.....	5
2. Je souhaite que mon enfant soit affecté dans un collège public qui n'est pas son collège de secteur	6
3. Je souhaite que mon enfant intègre un parcours scolaire particulier (motif 6)	8
4. Je souhaite que mon enfant soit pré-orienté vers les enseignements adaptés... ..	12
5. Je souhaite que mon enfant soit scolarisé en ULIS.....	13
6. Je souhaite que mon enfant soit inscrit dans un collège privé	14
7. Je souhaite que mon enfant soit affecté dans un collège public qui se situe en dehors du département du Savoie	14
JUIN : Réception de la notification d'affectation.....	15
1. Que dois-je faire après avoir reçu la notification d'affectation ?.....	15
2. Comment faire pour contester ma notification d'affectation ?	16
Rappel du calendrier de l'affectation en classe de 6 ^e	17
Mes points de contacts	18



FEVRIER-MARS : Vérification des adresses et de la sectorisation



A partir du 23 février 2026, le directeur d'école de mon enfant me remet une fiche de liaison appelée Volet 1 comportant les informations administratives de mon enfant (identité, scolarité, adresse...).

Il faut s'assurer que les informations portées sur le Volet 1 sont correctes : identité, scolarité, adresses, éventuellement les corriger et joindre les justificatifs puis rendre le volet 1 à l'école.

Les adresses :

Si une adresse a changé ou si elle est erronée, il faut la corriger et joindre une pièce justificative (Attestation d'assurance d'habitation principale, quittance de loyer, titre de propriété, bail, facture de gaz ou d'électricité).

Je dois renseigner l'adresse de mon enfant à prendre en considération pour septembre **2026** afin de déterminer son collège de secteur.

L'adresse devra correspondre à l'adresse d'un des responsables légaux.



Le collège de secteur ne saurait correspondre à l'adresse d'une personne qui n'a pas autorité parentale et chez qui l'enfant serait hébergé.

Les adresses seront contrôlées le jour de l'inscription au collège. Une affectation obtenue sur la base de documents frauduleux sera perdue.

Parents séparés :

L'Education nationale n'a pas la compétence de trancher un désaccord entre deux parents. Seul le juge aux affaires familiales est habilité à le faire. En cas de désaccord persistant, une affectation sera prononcée pour le collège rattaché à l'école fréquentée par l'enfant en CM2.

Comment est déterminé mon collège de secteur ?

Les élèves entrant en 6^e dans les collèges publics du département de la Savoie sont affectés à l'aide d'une application informatique nationale appelée Affelnet 6^e, à partir de la carte scolaire définie par le conseil départemental.

Vous n'avez aucune opération à réaliser mais vous pouvez consulter la carte scolaire sur le site de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Savoie.



Le collège de secteur de mon enfant est déterminé en fonction de l'adresse figurant dans le volet 1



=



Une adresse

Un collège



Ce n'est ni l'école primaire fréquentée, ni le collège visité durant l'année de CM2, ni l'endroit où les parents travaillent qui détermine le secteur du collège

Vous pouvez consulter la carte scolaire départementale sur le site de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Savoie.

MARS-AVRIL : Recueil des vœux d'affectation



Le directeur d'école de mon enfant me remettra la fiche de liaison appelée Volet 2 sur laquelle sera indiqué le collège public de secteur dans lequel il sera affecté.

1. Je souhaite que mon enfant soit affecté dans son collège public de secteur

- ✓ Sur le Volet 2, je vérifie que le collège mentionné dans le cadre B est bien le collège de secteur.

B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse de l'élève à la prochaine rentrée scolaire ⁽²⁾
Ex : Collège XXXX

- ✓ Je coche ensuite la case oui dans le cadre C.

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE	
C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?	
<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

- ✓ Puis je renseigne le cadre I.

I - Signature des responsables de l'élève		
<i>Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA</i>		
Noms prénoms	Signatures	Date

- ✓ Je remets ensuite la fiche de liaison au directeur d'école.

2. Je souhaite que mon enfant soit affecté dans un collège public qui n'est pas son collège de secteur

Je dois formuler une demande de dérogation à la carte scolaire en émettant un seul vœu de collège. Je fonde ma demande sur **un** des motifs suivants en joignant impérativement les pièces justificatives nécessaires :

Ordre de priorité	Motif de la demande	Pièces justificatives à joindre Impérativement à ma demande
1	Elève souffrant d'un handicap	Notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)*
2	Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Eléments du médecin scolaire ou du médecin de ville*
3	Elève susceptible de devenir boursier en collège	Copie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
4	Elève dont un frère ou une sœur sera scolarisé(e) dans le collège souhaité à la rentrée	Certificat de scolarité du frère ou de la sœur scolarisé(e) en 2025/2026 dans le collège sollicité. Attention : le frère ou la sœur scolarisé(e) en 3ème en 2025/2026 n'est pas pris(e) en compte, de même qu'un frère ou une sœur scolarisé(e) sur le niveau lycée dans le cas d'une cité scolaire.
5	Elève dont le domicile se situe en limite du secteur de l'établissement souhaité	Lettre de la famille expliquant la situation en précisant les distances à partir du site de référence : Googlemap ou équivalent – Joindre un plan en indiquant le lieu de résidence et les 2 collèges avec les distances.
6	Elève souhaitant un parcours scolaire particulier Attention : La plupart de ces cursus sont associés à une procédure de recrutement spécifique.	Pas de justificatif à joindre. La liste des dispositifs et sections spécifiques pour la Savoie sont disponibles sur le site de la DSDEN 73. Préciser dans le cadre D du volet 2 le sport ou le type de dispositif demandé.
7	Autres motifs	Lettre de la famille exposant les motifs de la demande + tout justificatif permettant d'éclairer la demande

*Ces documents devront être transmis sous pli confidentiel avec la mention « Confidentiel - Informations soumises au secret médical ».

- ✓ Sur le Volet 2, je dois cocher la case non dans le cadre C.

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE	
C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?	
<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON

- ✓ Dans le cadre F, je dois ensuite renseigner le nom et l'adresse du collège souhaité et cocher la case qui correspond à la situation de mon enfant.
- ✓ **ATTENTION : l'application Affelnet ne valide qu'un seul motif.**

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège public :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Éleve en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) <input type="checkbox"/> Éleve bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> Éleve boursier sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Éleve dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Éleve dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Éleve devant suivre un parcours scolaire particulier <input type="checkbox"/> Autres	

- ✓ Puis je renseigner le cadre I.

I - Signature des responsables de l'élève		
Attention - la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA		
Noms prénoms	Signatures	Date

- ✓ Je remets ensuite la fiche de liaison au directeur d'école accompagnée des pièces justificatives nécessaires.



Ma demande de dérogation sera étudiée après l'affectation de tous les élèves du secteur en fonction des critères de priorité définis ci-dessus et dans la limite des places vacantes du collège demandé.

3. Je souhaite que mon enfant intègre un parcours scolaire particulier

Les parcours scolaires particuliers permettent à des élèves intéressés par une pratique artistique, linguistique ou sportive de bénéficier, en complémentarité de leur enseignement général, d'une formation spécifique.

LANGUES

Dans le cadre E, je renseigne les langues vivantes :

- ✓ La langue vivante (obligatoire) est l'anglais en Savoie.
- ✓ Je renseigne la langue vivante (facultative) si j'envisage l'enseignement d'une langue supplémentaire dès la classe de 6^{ème} ('6^{ème} bilangue' : cf liste des dispositifs proposés par les collèges sur le site de la DSDEN 73). Cependant, je la mentionne à titre indicatif, je demanderai l'accès à la 6^{ème} bilangue lors de l'inscription au collège. Le collège gèrera les demandes dans le cadre de sa capacité d'accueil. L'affectation en '6^{ème} bilangue' ne peut pas tenir lieu de motif de dérogation pour « parcours particulier » (motif 6)
- ✓ L'enseignement du latin ou d'une 2^{ème} langue vivante à partir de la classe de 5^{ème} n'est pas pris en considération pour l'entrée en classe de 6^{ème}.

E - Langue(s) demandée(s) pour la classe de 6ème ?	
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des langues vivantes enseignées en classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Langue vivante (obligatoire) : anglais	Langue vivante (facultative)* :
<i>* A préciser si vous envisagez pour votre enfant l'apprentissage d'une 2ème langue vivante en classe de 6ème</i>	

Section internationale du collège George Sand

- ✓ Je me renseigne dès à présent auprès du collège pour connaître les modalités de recrutement. Les demandes d'admission sont à télécharger sur le site du collège www.ac-grenoble.fr/college/sand.la-motte-servolex/ (cliquer sur dossier de candidature – rentrée scolaire 2026-2027).
- ✓ Je précise 'section internationale' dans le cadre D

D - Formation demandée pour la classe de 6ème ?	
<i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Formation : 6 ^{ème} internationale	

- ✓ Si le collège George Sand n'est pas mon collège de secteur, je renseigne le cadre F :

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège :	George Sand
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) <input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input checked="" type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier <input type="checkbox"/> Autres	

SECTIONS SPORTIVES

- ✓ Dès à présent, je me renseigne auprès du collège souhaité pour connaître les modalités de recrutement.
- ✓ Je renseigne le cadre F (demande de dérogation) si la section sportive n'existe pas dans le collège de secteur de mon enfant :

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège public :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) <input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input checked="" type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier <input type="checkbox"/> Autres	



Les demandes de dérogation pour un motif 6 seront acceptées **seulement** si la capacité d'accueil du collège souhaité le permet.

Attention particulière : Sections SPORT ETUDE SKI

L'admission dans les différentes sections des collèges Le Beaufortain, St-Exupéry, Le Bonriou, La Vanoise, Jean Rostand, est de droit pour les élèves ayant satisfait les tests et figurant sur la liste transmise à la DSDEN par la Fédération Française de ski.

CLASSE A HORAIRES AMENAGES (ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES) (CHA)

- ✓ Dès à présent, je me renseigne auprès du collège souhaité pour connaître les modalités de recrutement.
- ✓ Je renseigne le cadre F (demande de dérogation) si la CHA n'existe pas dans le collège de secteur de mon enfant :

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège public :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)	
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux	
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité	
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	
<input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier	
<input type="checkbox"/> Autres	



Un avis favorable du jury de sélection de mon enfant ne garantit pas automatiquement son affectation dans ce collège en classe CHA mais est une condition à celle-ci.

Les demandes de dérogation pour un motif 6 seront acceptées **seulement** si la capacité d'accueil du collège souhaité le permet. Dans le cas inverse, elles seront refusées, et ce, malgré la sélection préalable de l'enfant dans le dispositif.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES ENFANTS A HAUT POTENTIEL :

- ✓ Je me renseigne dès à présent auprès du **collège Jules Ferry de Chambéry** pour connaître les modalités de recrutement.
- ✓ Je précise '6^{ème} EHP' dans le cadre D

D - Formation demandée pour la classe de 6ème ?	
Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6ème (à l'échelle du département)	
Formation :	6 ^{ème} EHP

✓ Si le collège Jules Ferry n'est pas mon collège de secteur, je renseigne le cadre F :

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur	
Nom du collège public	Jules Ferry
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :	
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)	
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux	
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité	
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	
<input checked="" type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier	
<input type="checkbox"/> Autres	

L'affectation dans le dispositif sera prononcée suite à la commission de recrutement.



4. Je souhaite que mon enfant soit pré-orienté vers les enseignements adaptés (SEGPA)

- ✓ Au cours de l'année scolaire, j'ai déjà constitué un dossier d'orientation vers les enseignements adaptés (SEGPA ou EREA) avec l'école et formulé 3 vœux d'affectation.
- ✓ Je précise '6^{ème} SEGPA' dans le cadre D

D - Formation demandée pour la classe de 6ème ? <i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Formation :	6 ^{ème} SEGPA

- ✓ Je renseigne mon 1er vœu d'affectation dans le cadre F

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur
Nom du collège public :
Adresse :
Code postal : Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation :
<input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS)
<input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
<input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux
<input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier
<input type="checkbox"/> Autres

- ✓ Je coche 'Oui' dans le cadre G

G - Orientation vers les enseignements adaptés (EGPA) ?
Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés* ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<small>*SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté ou EREA : établissement régional d'enseignement adapté</small>
<small>Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.</small>

- ✓ Puis je renseigne le cadre I.

I - Signature des responsables de l'élève <i>Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA</i>		
Noms prénoms	Signatures	Date

- ✓ Je remets ensuite la fiche de liaison au directeur d'école.
- ✓ Ma demande sera étudiée en lien avec la commission d'orientation compétente et en fonction des places disponibles.

5. Je souhaite que mon enfant soit scolarisé en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)

- ✓ Au cours de l'année scolaire, j'ai déjà constitué un dossier auprès de la MDPH et j'ai formulé des vœux d'affectation auprès de l'enseignant référent.
- ✓ Je précise '6^{ème} ULIS' dans le cadre D

D - Formation demandée pour la classe de 6ème ? <i>Se reporter à l'annexe avec la liste des formations proposées pour la classe de 6ème (à l'échelle du département)</i>	
Formation :	6 ^{ème} ULIS

- ✓ Je renseigne mon 1er vœu d'affectation dans le cadre F

F - Demande de dérogation pour un autre collège public du département ou pour un parcours scolaire particulier dans le collège de secteur
Nom du collège public : Adresse : Code postal : Commune :
Motif(s) de la demande de dérogation : <input type="checkbox"/> Élève en situation de handicap (hors demande d'orientation vers un EGPA et vers une ULIS) <input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé <input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux <input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier <input type="checkbox"/> Autres

- ✓ Je coche 'Oui' dans le cadre H

H - Orientation vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ? Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH* ? *MDPH : maison départementale des personnes handicapées Si vous avez répondu 'OUI', il n'est pas utile de remplir le cadre 'F - Demande de dérogation'.	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
---	--

- ✓ Puis je renseigne le cadre I.

I - Signature des responsables de l'élève <i>Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA</i>		
Noms prénoms	Signatures	Date

- ✓ Je remets ensuite la fiche de liaison au directeur d'école.
- ✓ Ma demande sera étudiée en fonction de la notification de la MDPH et des places disponibles.

6. Je souhaite que mon enfant soit inscrit dans un collège privé

- ✓ Sur le Volet 2, je dois cocher la case non dans le cadre C.

CADRES À RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE	
C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?	
<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON

- ✓ **Je précise le nom du collège dans le cadre C à coté et sa ville.**
- ✓ Puis je renseigne le cadre I.

I - Signature des responsables de l'élève		
Attention : la signature de l'ensemble des représentants légaux est nécessaire pour une demande en ULIS ou SEGPA		
Noms prénoms	Signatures	Date

- ✓ Je remets ensuite la fiche de liaison au directeur d'école.

7. Je souhaite que mon enfant soit affecté dans un collège public qui se situe en dehors du département de la Savoie

Je dois renseigner les Volets 1 et 2 et les remettre au directeur d'école de mon enfant **en mentionnant bien le nom du collège souhaité**. Parallèlement, je prends contact avec la DSDEN (Inspection académique) du département concerné pour connaître les modalités d'affectation.

Attention particulière :

- Pour les élèves inscrits en CM2 en école privée
- Pour les élèves domiciliés hors département et dont le collège de secteur se situe en Savoie
- Pour les élèves qui emménagent en Savoie

- ✓ L'école me remet les volets 1 et 2 (les documents sont identiques dans tous les départements) ou je les télécharge sur le site internet de la [DSDEN de la Savoie](#)

- ✓ Je les remplis

- ✓ Je les renvoie à la DSDEN avec les justificatifs avant le **20 avril 2026** par mail à : 73dmel2@ac-grenoble.fr ou par voie postale directement à l'adresse suivante :

DSDEN de la Savoie
DIVISION DES ELEVES
131 avenue de Lyon
73018 Chambéry cedex

JUIN : Réception de la notification d'affectation



A partir du 08 juin 2026, le collège dans lequel mon enfant a été affecté m'envoie la notification d'affectation, par courrier postal ou par mail. Il s'agit :



- soit du collège de secteur
- soit du collège demandé par dérogation



Si la notification d'affectation n'indique pas le collège demandé par dérogation, cela veut dire que ma demande a été refusée. Cette notification vaut décision de refus de ma demande de dérogation.

1. Que dois-je faire après avoir reçu la notification d'affectation ?



Je dois me conformer aux instructions mentionnées sur la notification d'affectation dans un délai de 15 jours :

- soit effectuer l'inscription en ligne,
- soit me rendre dans le collège indiqué pour inscrire mon enfant.

L'inscription est le point final de la procédure d'affectation pour garantir la poursuite de scolarité de mon enfant. Elle est un passage obligatoire et marque le premier contact avec son futur collège. Elle permet de réserver sa place au collège mais aussi d'organiser son arrivée (restauration scolaire...).

Attention particulière :

Si je n'inscris pas mon enfant dans un délai de 15 jours, je serai considéré comme renonçant à sa place au sein du collège.

Je prends le risque que mon enfant ne puisse pas faire sa rentrée en septembre comme ses camarades et que le collège dans lequel il sera ensuite affecté soit plus éloigné de mon domicile.

J'inscris donc mon enfant dans le collège indiqué avant de partir en vacances afin de m'assurer qu'il pourra faire sa rentrée en toute sérénité en septembre.



JE DOIS INSCRIRE MON ENFANT DANS SON COLLEGE DANS UN DELAI DE 15 JOURS



2. Comment faire pour contester ma notification d'affectation?

Si la notification d'affectation n'indique pas le collège demandé par dérogation, cela veut dire que ma demande a été refusée.

Je peux formuler un recours à l'encontre de cette décision en respectant bien la procédure décrite ci-dessous :

- ✓ Etape 1 : Je dois d'abord inscrire mon enfant dans le collège indiqué dans la notification d'affectation
- ✓ Etape 2 : J'envoie mon recours avec les pièces justifiant ma demande à l'adresse suivante :

DSDEN de la Savoie / Division des élèves
131 avenue de Lyon
73000 Chambéry



Afin que ma demande de recours puisse être étudiée rapidement et m'assurer que mon enfant pourra faire sa rentrée en septembre, mon recours doit impérativement être formulé dans un délai de 15 jours à compter de la réception de ma notification d'affectation.



MON RECOURS DOIT ETRE FORMULE DANS UN DELAI DE 15 JOURS, PAR ECRIT ET JUSTIFIE PAR DES ELEMENTS NOUVEUX

Attention particulière :

Je dois inscrire mon enfant dans le collège indiqué sur la notification d'affectation avant de faire mon recours.

Ma demande sera étudiée en fonction et dans la limite des places vacantes, après l'affectation de tous les élèves de secteur. Une réponse me sera apportée au plus tard le 15 juillet 2026.

Si j'ai une réponse négative, mon enfant conservera sa place dans son collège de secteur. Je pourrai ainsi passer des vacances sereines et mon enfant pourra faire sa rentrée en septembre avec ses camarades EN TOUTE TRANQUILITE.



Rappel du calendrier de l'affectation en classe de 6^e



Février-Mars 2026

Le directeur vérifie mon adresse à l'aide du volet 1



Mars- Avril 2026

Le directeur d'école recueille mon vœu d'affectation à l'aide du volet 2



8 juin 2026

L'Inspecteur d'académie prononce les résultats de l'affectation



Dès le 08 juin 2026

J'inscris obligatoirement mon enfant dans son collège d'affectation
Si je le souhaite, je peux faire un recours auprès de l'Inspecteur d'académie



Septembre 2026

Mon enfant effectue sa rentrée scolaire dans son collège



Mes points de contacts

Le directeur d'école de mon enfant

Tout au long de l'année, le directeur d'école de mon enfant est mon unique interlocuteur. Il dispose de l'ensemble des informations dont je suis susceptible d'avoir besoin pour inscrire mon enfant en 6^e à la rentrée prochaine. Les écoles élémentaires travaillent en étroite collaboration avec le bureau des affectations en collège, afin de préparer dans les meilleures conditions l'affectation des élèves de CM2 en 6^e.

Le service scolarité de la DSDEN de la Savoie

73dmel2@ac-grenoble.fr



Aucun résultat d'affectation ne sera donné par téléphone.

Le site internet de la DSDEN de la Savoie

Le site internet de la DSDEN de la Savoie contient l'ensemble des informations relatives aux procédures d'affectation. Je peux consulter la rubrique « SCOLARITE » sous rubrique « COLLEGE », puis « PREPARATION DE LA RENTREE 2026 »

<http://www.ac-grenoble.fr/ia73>

DSDEN DE LA SAVOIE DIVISION DES ELEVES

Site internet : www.ac-grenoble.fr/ia73
131 avenue de Lyon
73000 Chambéry